

PROGRAMME DE FORMATION

RISQUE ROUTIER : QUELLE PREVENTION METTRE EN PLACE ?

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- Evaluer le risque routier encouru par les salariés
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Le cadre réglementaire
- L'évaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise (lien avec le document unique) :
 - Par les statistiques d'accidents
 - Par l'analyse des situations de travail
- La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention
 - Présentation et étapes
 - Conditions de mise en oeuvre et de réussite de la démarche
 - Repérage des domaines d'action :
 - Organisation du travail (gestion des déplacements)
 - Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, formation, gestion des permis de conduire, alcool, drogues...)
 - Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges...)
 - Parking et circulation sur le site
 - Communication
- L'identification des acteurs et ressources disponibles
- Le cas particulier des déplacements domicile/travail : gestion du «risque prajet»
- L'élaboration du plan de mobilité

ORGANISATION, DURÉE, DATE

Date : le mardi 8 octobre 2019

Durée : de 9h00 à 17h00

Lieu : MEDEF Lyon-Rhône - 60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Inscription obligatoire le mardi 10 septembre au plus tard

MEDEF Lyon-Rhône

60, avenue Jean Mermoz
69384 Lyon Cedex 08

T. +33 (04) 78 77 07 01

F. +33 (04) 78 77 07 00

contact@medeflyonrhone.com

www.medeflyonrhone.com



MEDEF
}LYON-RHÔNE{